



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DE LA COHESION SOCIALE ET  
DE LA PROTECTION DES POPULATIONS**

**Pôle de la Protection des Populations  
Service Environnement Biologique**

30 Rue de l'Hôtel de Ville  
CS 58434  
79024 NIORT Cedex  
Tel : 05.49.17.27.00  
Fax : 05.49.17.27.96  
Courriel : [ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr](mailto:ddcspp-envi@deux-sevres.gouv.fr)  
Ouverture des bureaux :  
du lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 14 h à 16 h

Objet : Réexamen IED conforme  
Affaire suivie par : Mme PINEAU  
N/Ref : LP/LM-2019-00630  
PJ : 1 dossier de ré-examen

**L'Inspecteur de l'Environnement,  
à**

Madame le Préfet des Deux-Sèvres  
Service de la Coordination et du Soutien  
Interministériels  
Pôle Environnement  
BP 70000  
79099 NIORT CEDEX 9

Préfecture des Deux-Sèvres  
Niort, le 28 février 2019

- 7 MARS 2019

SCSI

**RAPPORT DÉCLARANT UN DOSSIER DE RÉEXAMEN IED CONFORME**

Suite à la transmission dématérialisée du dossier de ré-examen de l'élevage IED suivant,

**GAEC LE PONCEREAU**

Numéro S3IC : 057900786  
SIRET : 42239621800014

Adresse de l'exploitation :

Le Poncereau  
Voultegon  
79150 VOULMENTIN

Adresse administrative :

Le Poncereau  
Voultegon  
79150 VOULMENTIN

Bénéficiaire de l'arrêté préfectoral n° 3434 modifié du 14 septembre 2000 pour 63400 animaux-équivalents volailles,

et à son instruction technique :

Dossier transmis le 19 février 2019 par l'exploitant

Finalisée le 21 février 2019 date de passage à l'état « Transmis Préfecture »,

nous vous proposons de donner acte à l'exploitant des engagements pris dans son dossier dans le cadre du réexamen des conditions d'exploitation, qui pourront lui être opposés par la suite lors des contrôles réalisés par l'inspection.

Vu et transmis :  
Pour le Directeur Départemental et par délégation,  
Le Chef du Service Environnement Biologique

Jean-Louis HERAUD

L'Inspecteur de l'Environnement

  
Laetitia PINEAU

